

RÉUNION DU COMITÉ MIXTE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Le 5 octobre 1989

PROCÈS-VERBAL

La partie syndicale préside la réunion.

1. Congés autofinancés

La direction informe la partie syndicale que la politique du Ministère sur les congés autofinancés a été présentée au Conseil du Trésor qui a recommandé quelques petites modifications. La direction distribue des copies de la politique révisée pour que la partie syndicale en prenne connaissance; elle demande que tout commentaire soit envoyé à ADA (C. Sirois) d'ici le 14 octobre 1989.

2. Études relatives aux politiques d'impartition

En réponse à une question posée par la partie syndicale au sujet de ces études, la direction donne les renseignements suivants :

A) Traitement de textes

- l'ébauche du rapport est terminée
- les données ont causé certains problèmes
- MIS examinera les données et fera rapport des résultats à CME
- le personnel a été informé que les conclusions de l'étude n'entraînent aucune mise à pied
- CME préparera une déclaration pour informer les employés des progrès réalisés en ce domaine

B) Services de véhicules avec chauffeurs

- le projet est terminé
- aucune mise à pied n'en résultera

C) Foires et missions commerciales

- le rapport des experts est terminé
- les recommandations sur les économies ne sont pas acceptées
- un groupe de travail a été formé pour faire des recommandations au sujet de l'efficacité interne, de la standardisation, etc.
- aucune mise à pied n'est prévue